

Ecrit par le 1 février 2026

Lavande, allocation adulte handicapé, Action sociale du Département, Lucien Stanziona, sénateur de Vaucluse monte au créneau



Lucien Stanziona, sénateur de Vaucluse est dernièrement intervenu sur trois sujets majeurs : la protection de la filière de la lavande, la sanctuarisation de l'allocation d'adulte handicapé -AAH- et l'orientation sociale du budget du Conseil départemental de Vaucluse.

La lavande

[Lucien Stanziona](#) vient d'écrire à Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation à propos de la règlementation européenne [Reach](#) qui pourrait classifier l'huile essentielle de lavande et de lavandin dans la catégorie des produits chimiques et toxiques ce qui mettrait en péril toute une filière.

Que dira le gouvernement ?

«Elus, producteurs et transformateurs de lavande et lavandin m'interpellent sur le projet de révision de la règlementation Reach sur les huiles essentielles, déclare Lucien Stanziona, sénateur de Vaucluse. D'ici

Ecrit par le 1 février 2026

2025, l'huile essentielle de Lavande et de Lavandin pourrait être classée, dans le cadre du Pacte vert, pour l'Europe, dans la catégorie des produits chimiques et toxiques, ne permettant plus de l'exploiter. Cette filière représente plus de 10 000 hectares en productions, près de 1 000 agriculteurs et de nombreuses entreprises de transformation agroalimentaires, cosmétiques, parfumerie et pharmacie. Ainsi, la directive aura un impact sur l'emploi, les ressources environnementales, énergétiques et la gestion des déchets, mais aussi sur l'espace. Elle ne permettra plus de maintenir des espaces agricoles nécessaires à la biodiversité ainsi que l'image identitaire du territoire (paysage), surtout de maintenir de l'activité dans les zones les plus rurales (Enjeu d'aménagement du territoire) en garantissant des nouveaux débouchés.»

Touche pas à mon AAH

Lucien Stanziona s'émeut également que l'on puisse minorer l'allocation d'adulte handicapé (AAH), notamment lorsqu'un bénéficiaire s'installe en concubinage et voit son montant recalculé en fonction des ressources du conjoint. Or, dans l'esprit, L'AAH n'est ni un salaire, ni un droit au chômage, mais une allocation de la Nation pour aider à compenser le handicap. L'élu et son groupe proposeront au Sénat que soit définitivement votée l'individualisation de l'allocation adulte handicapé.

Quel budget 2022 au Département ?

Alors que [Dominique Santoni](#) fait état de la feuille de route du Conseil départemental de Vaucluse évoquant 'donner la priorité absolue à l'investissement, au routes, aux bâtiments et au Très haut débit' Lucien Stanziona, s'émeut du manque de prospective budgétaire et s'alarme de l'action sociale en faveur des plus démunis. Il questionne la présidente du Département sur : «la politique sociale que mènera le département en faveur des plus pauvres ? Également, concernant le logement social, les personnes âgées et handicapées : quels moyens seront engagés pour quels résultats ? Et surtout quel sera le budget 2022 ? »

Lucien Stanziona, sénateur de Vaucluse, s'ouvre sur les festivals d'Avignon, le vaccin anti-Covid et le Département

Ecrit par le 1 février 2026



Lucien Stanzione promeut le vaccin anti-covid pour tous à partir de 12 ans, ne veut pas du pass-sanitaire et défend l'accès aux terrasses, milite pour la mise en place d'une allocation pour les 18-25 ans les plus modestes, prévoit des difficultés, au Département, lors du vote du budget en mars 2022 et donne son sentiment sur les festivals in et off d'Avignon.

La situation sanitaire se dégrade

«La situation sanitaire est délicate pour ne pas dire grave. L'effet du virus est de plus en plus important et le taux d'incidence en Vaucluse a triplé la semaine dernière. Nous arrivons à un taux comparable à la 2^e vague ce qui évoque un virus -le Delta- plus actif que le précédent avec une contamination des jeunes de 20 à 40 ans plus concernés que précédemment.»

La vaccination pour tous !

«Si je comprends le besoin de liberté après presque deux ans de confinement, reconfinement, et couvre-feu, notre groupe au Sénat a expliqué que le Pass sanitaire n'était peut-être pas la solution dans sa rigueur tel qu'il est présenté mais plutôt la vaccination pour tous, y compris pour les plus jeunes, dès 16 ans, à partir du moment où l'enfant et l'un des deux parents donne son accord. Cela a été voté et adopté le 25 juillet dernier.»

Ecrit par le 1 février 2026

Dans l'intérêt du plus grand nombre

«Nous avons également demandé et obtenu la suppression du licenciement du salarié récalcitrant à la vaccination car cela nous semblait disproportionné. Ma position ? Le Gouvernement n'avait pas à aller jusqu'au licenciement puisque que ce soit dans la Fonction publique pour les hospitaliers ou dans le secteur privé pour le milieu Associatif, sanitaire et social il y avait déjà des sanctions de prévues aux codes du Travail et de la Fonction publique pour les personnes qui n'auraient pas été en conformité avec la loi. Pourquoi ? Parce qu'un emploi aujourd'hui est essentiel dans la vie ! Le vaccin aussi ? Oui c'est pour cela que la pédagogie est la meilleure façon de convaincre les français, dans l'intérêt de tous. Nous avons proposé la vaccination pour tous à partir de 12 ans, mais la majorité sénatoriale de droite a refusé. On vaccine bien avec les 11 vaccins les enfants de 2 ans ! Évidemment certaines personnes font des réactions, des allergies mais cela se compte à la marge...»»

Aller au-devant des plus modestes

«La nécessité de vacciner réclame plus de pédagogie, d'explications, d'accompagner et surtout d'aller vers les gens qui en ont le plus besoin, d'expliquer les enjeux aux personnes les plus modestes et qui résident, parfois, à Monclar, la Rocade ou à Sorgues aux Griffons. Ils sont pourtant ceux qui ont le plus de difficulté à accéder à l'information mais aussi aux soins. Ils sont aussi ceux qui se soignent le moins. Je le sais parce que je suis un ancien dirigeant du logement social.»

Les terrasses

«Je ne comprends pas non plus ce qui différencie les terrasses des galeries de marchandes où les gens sont les uns sur les autres alors pourquoi demander un Pass sanitaire pour s'installer en terrasse ? Les professionnels ne comprennent pas ces distinctions. Ce manque de lisibilité est anxiogène et c'est ainsi que la manifestation anti-pass-sanitaire a réuni, sur Paris, plus de 200 000 personnes - 3 000 à Avignon pour la deuxième fois-. Cela rassemble de façon hétéroclite toutes sortes d'oppositions : Gilets jaunes, anti-pass sanitaire et reflète aussi le malaise actuel.»

Parlons politique, le Département !

«Quand on dit que le Département est pauvre, il n'est pas pauvre uniquement en chiffres ! Il est pauvre humainement, je veux dire au niveau de la souffrance des vauclusiens ! La question d'un dispositif équivalent au RSA (Revenu de solidarité active) pour les jeunes de 18 à 25 ans est prégnante ! Quelle politique du logement social madame Dominique Santoni (Présidente du Conseil départemental de Vaucluse) mènera -t-elle ? Nous sommes très attachés au monde associatif qui travaille au plus près du terrain avec les vauclusiens que ce soit la sphère loisir, sociale ou économique, quelle sera la politique de soutien de ces initiatives ?»

Complications

«Le futur ? Je crains qu'il ne s'avère compliqué puisque Dominique Santoni va appliquer -légalement- le

Ecrit par le 1 février 2026

code des collectivités locales, notamment sur la représentation des commissions... On avait cru comprendre que la gauche était aussi forte que la droite et aurait pu être associée différemment. Ça ne sera pas le cas puisque la présidente applique la proportionnalité mais il faudra alors considérer, en mars prochain, les discussions sur le budget qui pourront s'avérer compliquées car Dominique Santoni n'a pas de majorité.»

Les Festivals

«Les milieux de la culture ont joué le jeu, dès le départ. Ça a été plus compliqué pour le festival off et les théâtres indépendants puisque le festival In est subventionné. Il s'est donc posé la question du seuil de rentabilité, de se produire à une jauge de 65%. Le coup de grâce a été porté le 21 juillet avec l'annonce du Pass-sanitaire. On ne comprend pas pourquoi à 8 jours du terme du festival on n'a pas continué, tout simplement, à appliquer la jauge de 65% et alors que la maladie ne galopait pas encore ? De fait, un certain nombre de compagnies ont dû stopper net car elles ne pouvaient pas travailler sous la contrainte du Pass-sanitaire.»

Festival d'Avignon, problème de visibilité du In et du Off

«Également les spectateurs qui ne sont pas d'ici ne font pas la différence entre les dates du in -qui a eu lieu du 5 au 25 juillet et le off du 7 au 31 juillet- etconfondent festival -in et off- et dates. Tous ces effets se sont agrégés en éléments néfastes au festival off d'Avignon. Le 14 juillet j'ai invité une douzaine de sénateurs socialistes à venir découvrir le festival d'Avignon avec 'La Ceriseraie' de Tchekhov et, pour le Off, Tango Neruda de Serge Barbuscia, au Théâtre du Balcon. Je me suis, alors, rendu compte que le festival était différent des autres années avec moitié moins de fréquentation. Ça se voyait dans les rues, particulièrement la rue des teinturiers, la place de l'Horloge et dans les théâtres.»

Le sénateur Lucien Stanzione, non pour le pass, oui pour le vaccin

Ecrit par le 1 février 2026



Le sénateur vauclusien, Lucien Stanzione (PS), a voté contre le pass sanitaire il y a quelques jours à l'Assemblée nationale. Les sénateurs du groupe 'Socialiste, Ecologiste et Républicain' refusent une politique sanitaire excluante.

La famille politique, qui réaffirme son rejet et sa position, a ainsi voté contre le projet de loi 'Gestion de la crise sanitaire'. « Plutôt qu'un pass sanitaire inapplicable, la vaccination obligatoire est la solution la plus claire et efficace pour sortir de l'épidémie. La 4e vague est bel et bien là. Pour l'enrayer et atteindre l'immunité collective, les Français ont besoin d'un cap clair. » Le groupe a ainsi décidé de saisir le Conseil constitutionnel et propose une mesure, la vaccination obligatoire pour tous les Français, quel que soit leur environnement professionnel. Par ailleurs, le sénateur est d'avis de permettre la vaccination aux moins de 16 ans qui le souhaitent, sans accord parental.

« Avec le pass sanitaire, le Gouvernement et la majorité sénatoriale de droite ont choisi la voie de la contrainte avec une sanction sans règles claires, la voie des restrictions de nos libertés, la voie du contrôle, avec une surveillance généralisée opposant les Français vaccinés aux non-vaccinés. » Le groupe s'est donc attaché à limiter les dérives du pass sanitaire ainsi proposé par le Gouvernement et attend le verdict du Conseil constitutionnel. Une décision très attendue, tant par le gouvernement que par l'opposition. Verdict le 5 août.

Ecrit par le 1 février 2026

Lucien Stanzione, Pourquoi et comment je défends les élus Vauclusiens auprès du législateur!



Lucien Stanzio, sénateur de Vaucluse, a poussé les portes de l'Echo du mardi pour dire ses combats et attentes. Le défenseur des élus vauclusiens s'émeut de la mise à l'amende des maires pour cause de [Loi Alur](#) et de défaut de logement social, de la fermeture des classes et des bureaux de La Poste et défend le statut de bénévole des sapeurs-pompiers volontaires. Il réclame plus de moyens pour la Police et la Justice ; promeut l'assurance pour tous les agriculteurs ; s'inquiète de la précarité des étudiants et plus largement des jeunes, se livre sur les élections départementales et s'offusque de la liste régionale de gauche Sud-Paca.

Ecrit par le 1 février 2026

La Loi Alur

«Actuellement ? Je travaille sur la loi Alur (Accès au logement et urbanisme rénové), faisant remonter au législateur les positions des élus Vauclusiens sur la constructibilité, le PLU (Plan local d'urbanisme), les 20% de logements sociaux afin de porter des amendements qui, par exemple, aideraient les collectivités - à partir de la création d'un fonds départemental- à conserver leur droit à l'investissement. En effet, celui-ci servirait à démarrer des opérations plutôt que laisser disparaître, dans un pot commun, les montants des amendes pour défaut de construction de logements sociaux, vers une destination inconnue. C'est en tout cas ce sur quoi je travaille dans le cadre du projet de Loi 4D relatif à la différenciation, à la décentralisation, à la déconcentration et la simplification de l'action publique locale.»

L'Elu, une personne particulièrement exposée

«J'œuvre également sur la protection juridique des élus car, aujourd'hui, s'il a un souci judiciaire, il est traité comme un quidam ordinaire. C'est impensable car il représente l'Etat mais à ce titre-là, il n'est pas défendu comme tel. Pourtant, en plein Covid ce sont bien les maires qui sont en 1^{re} ligne pour porter assistance à leur population ! Je réclame que les élus soient autant protégés que les policiers, magistrats, sapeurs-pompiers car tous incarnent l'autorité de l'Etat sur le territoire. Je ne dis pas qu'il faut cultiver l'irresponsabilité mais qu'elle soit mesurée. Et que lorsqu'ils font l'objet d'agression, que la Justice punisse les contrevenants très durement. C'est à partir de là que s'exerce la notion de respect de la fonction.»

L'école

«Le Dasen (Directeur académique des services de l'Education nationale) de Vaucluse prévoit la suppression de 34 classes dans le département à la rentrée 2021. Je lui ai écrit pour lui demander d'attendre la rentrée 2022. Pourquoi ? Parce que même si on desserre peu à peu les verrous du confinement on ne sait pas ce qui se passera à la rentrée. D'autant plus qu'à l'heure actuelle on impose la distanciation physique des élèves, le fonctionnement de la cantine par roulement avec des plages horaires très élargies de 11h à 14h alors on ne peut pas, dans un même élan supprimer des classes !

Trois classes bientôt fermées dans le centre-ville d'Apt

«Il est, par exemple, question de supprimer trois classes -1 maternelle, 2 élémentaires- dans le centre-ville d'Apt. Pourquoi ? Parce qu'il y a deux catégories de familles qui cohabitent en centre-ville : des familles très très modestes à la situation sociale très compliquée et d'autres disposant de plus de moyens. Ces dernières disposent de voitures et emmènent leurs enfants fréquenter des écoles dans les villages alentours. Si ces classes ferment que deviendront les enfants des familles les plus modestes car, eux, ne pourront pas se rendre dans les villages avoisinants ? Fermer des classes renforcerait cette injustice et mettrait à mal les enfants qui ont, au contraire, besoin d'être aidés.»

Ecrit par le 1 février 2026

Ne nous précipitons pas !

«Ce que je dis ? Ne nous précipitons pas sur cette rentrée des classes de septembre 2021 qui sera encore atypique comme l'a été la rentrée 2020. Attendons 2022. Nous disposons d'un plan de relance de 115 milliards d'euros, pourquoi ne pas avoir prévu d'en faire bénéficier l'Education nationale en conservant plus de classes ? La décision ? Elle sera donnée le 30 juin. Je le redis : je souhaite le maintien des classes.»



Conserver les classes

La Poste

«La Poste s'est lancée dans la restructuration de ses bureaux, notamment via des changements d'horaires cependant ces changements ne sont pas en adéquation avec la demande des usagers qui, trouvant portes closes, fréquentent moins les bureaux ce qui induit, au fur et à mesure du temps qui passe, leur fermeture avec la logique que les usagers se rendront dorénavant à un autre bureau, même s'il se trouve loin de leur domicile. Ma bataille ? C'est qu'en zone urbaine les bureaux de Poste ne ferment pas. Nous avons failli perdre, il y a peu, La Poste de la place Pie à Avignon et maintenant se pose la question de la fermeture du bureau de Saint Ruf ! Les directeurs de La Poste ? Ils prennent un compas pour délimiter 800m, voire 1km et disent que les gens peuvent pousser la porte d'un autre bureau de Poste... Comment feront les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite pour se déplacer ? Elles ne pourront pas ! Cela a également un impact pour les entreprises.»

Ecrit par le 1 février 2026



Conserver les bureaux de Poste

Les pompiers : le statut et le no unique 112

«Je nourris un attachement particulier pour les pompiers pour avoir travaillé auprès d'eux durant trois ans, à l'Etat-major, sur leur plan de formation. Je travaille particulièrement sur le statut du pompier volontaire car une directive européenne vient de voir le jour expliquant que toute activité, quelle qu'elle soit, est un travail et, de fait, entre dans ce cadre réglementaire. Sauf que cela n'est pas vrai pour les pompiers volontaires qui sont vacataires, appelés à la demande, ne possèdent pas de contrat de travail et, pourtant, cette directive pourrait leur être appliquée. C'est tuer le volontariat ! Alors que la particularité du service de secours français s'appuie sur deux piliers qui sont les professionnels et les volontaires qui maillent, ainsi, tout le territoire.»

Une spécificité française

«C'est une organisation assez atypique en Europe. Cela permet de disposer, dans tous les villages de France, de pompiers volontaires qui interviennent en moins de 12 mn après un appel. Sans eux ce ne serait pas possible. Je veux sauvegarder l'emploi volontaire.»

Le 112

«Le problème du 112 ? Que chacun veuille tirer la couverture à soi ! En France, il y a beaucoup de numéros d'urgence : le 15 pour le Samu, le 17 pour Police secours, le 18 pour les pompiers, le 114 pour

Ecrit par le 1 février 2026

les personnes sourdes et malentendantes, le 115 pour le social, le 3919 pour les femmes victimes de violence et, enfin, le numéro européen : le 112. Aujourd’hui, la Fédération nationale des pompiers défend l’idée de rassembler l’ensemble des numéros pour consacrer le numéro universel et européen. Ainsi, où que vous alliez, vous faites le 112 et êtes secouru alors que lorsqu’un étranger arrive en France il doit choisir entre 6 numéros différents... La réponse à l’urgence doit être simplifiée permettant de faire un dispatching derrière le 112 et selon la nature du besoin. Je ferai cependant une exception pour le 3919 (violences faites aux femmes), dont je pense qu’il doit être préservé car ce qui est dit est de l’ordre de l’intime et doit être traité différemment.»



Conserver le statut de Sapeurs pompiers volontaires

Le service public de la police

«J’ai fait partie des personnes qui ont participé à la manifestation de soutien à [Eric Masson](#), le policier assassiné, aux côtés de cinq autres socialistes et des 40 policiers avignonnais. Je trouve que celle-ci a été détournée et noyautée par certains partis politiques qui sont venus en masse arborant leur écharpe, faisant de leur présence une démonstration de force politique. Alors que l’objectif était de soutenir un policier assassiné, une famille détruite... Je m’en suis ému sur mon compte [facebook](#). La Police joue un rôle important et il n’est pas question d’opposer Police et Justice. Les deux doivent fonctionner ensemble mais il est vrai que la Justice comme la Police manquent de moyens. Un juge d’instruction ne peut pas suivre, à lui seul, la masse de dossiers qu’on lui confie. Nous avons besoin d’un ministère de la Justice

Ecrit par le 1 février 2026

mieux doté en moyens et en hommes et cela est aussi vrai pour la Police.»

L'agriculture

«C'est un 'gros' sujet parce que le département de Vaucluse est un département agricole. Notre économie est là : maraîchages, cultures saisonnières, vigne, fruits. Je viens d'être confronté au gel des vignobles et des arbres fruitiers qui vont impacter l'agriculture sur plusieurs années puisqu'il faudra arracher les ceps de vignes et les arbres, replanter et attendre leur fructification qui n'interviendra que dans -au mieux- trois ans puis surtout à partir cinq ans pour une production plus qualitative. Sachant, également que le cep met 10 ans à produire un raisin destiné à un vin de qualité. Ainsi, le gel aura impacté en une fois les 5 à 10 prochaines années, mais qui, en dehors des agriculteurs, le sait ?»

La question de l'assurance

«Elle touche absolument tous les agriculteurs et c'est pour le moment un problème insoluble, qu'il faut donc le traiter autrement. Pourquoi ? Parce que l'assurance est volontaire et donc coûteuse ce qui fait que peu de monde y va. Ce système induit des primes annuelles élevées, avec, en référence, les dégâts des années précédentes ce qui renchérit les prix. La solution ? Créer un cercle vertueux. L'Etat pourrait intervenir de façon dégressive avec la mise en place d'un système assurantiel à prix accessibles ce qui permettrait à tous les agriculteurs d'adhérer, cet effet de masse permettant à son tour l'accès à une prime d'assurance au prix contenu.»

Les saisonniers marocains et tunisiens

«La pandémie a bloqué aux frontières les saisonniers agricoles -beaucoup de Marocains et Tunisiens, les Espagnols étant moins impactés par les contingences sanitaires- qui restent 7 jours en quarantaine et dont le coût est à la charge de l'employeur, c'est-à-dire que l'agriculteur en plus des frais de confinement qui sont à sa charge va également rémunérer cette semaine non travaillée. Je demande de l'aide -de l'ordre d'une semaine de Smic, salaire minimum de croissance, agricole- pour les agriculteurs qui ne sont ni responsables de la quarantaine ni de la pandémie.»

Ecrit par le 1 février 2026



La Pandémie a bloqué les saisonniers aux frontières

La Culture

«Je siège, au Sénat, à la Commission de la culture. Au 5 juillet, à l'ouverture du festival d'Avignon, la jauge devrait être de 100%. Cependant tout ce qui concerne la Musique du monde : les festivals de musique en salle et en plein air debout, n'est pas réglé ! Ainsi le Rhinoférok, festival rock de juillet qui a lieu à Pernes-les-Fontaines et réunit 5 000 personnes, a été annulé comme beaucoup en France et en Europe. Pour ces festivals, nous n'avons pas encore trouvé de solution. Cela pose aussi le problème économique lié à la jauge des lieux qui ne sont pas subventionnés. Nous devons donner une réponse claire à l'organisation de festivals de musique.»

Comment pressentez-vous les élections ?

«La gauche a des chances sur ces élections départementales d'abord parce que la majorité de droite emmenée par Maurice Chabert n'a pas fait grand-chose sur le domaine du social et de l'environnement et que l'on ne peut pas rester sur une politique immobiliste alors que les questions du social et de l'environnement restent prégnantes. Pour le parti socialiste Jean-François Lovisolo (Maire de la Tour d'Aigues depuis 2008) est assurément le meilleur candidat pour conduire, demain, le Département. Son parcours de maire, de président des maires de Vaucluse, de Conseiller départemental en font un homme aguerri à la question du territoire pour diriger le Département.»

Ecrit par le 1 février 2026

Aider les jeunes de moins de 26 ans

«Pour le social j'évoque le revenu pour les jeunes qui n'ont pas accès au RSA (Revenu de solidarité active d'un montant de 565,34€) entre 18 et plus de 25 ans. Il ne s'agit pas de créer une nouvelle allocation mais de rassembler l'ensemble des allocations servies pour arriver un minimum garanti qui corresponde au RSA. Cela concernerait tous les jeunes étudiants et apprentis qui vivent actuellement dans une grande précarité.»



Aider les jeunes de moins de 26 ans en précarité

Réussir lors des partiels à l'Université

«A l'occasion du passage des partiels à l'université et alors que les étudiants ont dû déserter leur location pendant le confinement, la fédération du parti socialiste de Vaucluse a lancé un appel à la solidarité pour que les étudiants puissent être hébergés et aidés afin de passer leurs examens dans de bonnes conditions.»

Les élections régionales

«On n'a pas maîtrisé l'accord régional qui a été conduit à Marseille et à Paris. Nous sommes là dans une configuration politique plus générale avec, en arrière-plan, les élections présidentielles. Nous avons là une liste qui ne nous convient pas et je l'ai fait remonter à mon parti. Même si l'on est pour le renouvellement, on ne peut pas admettre que le parti socialiste apparaisse en 4^e position sur une liste 'Rassemblement écologiste et social emmené par Jean-Laurent Félicia' alors que c'est l'une des principales forces de gauche dans le département de Vaucluse avec 400 adhérents à la fédération du Parti socialiste et un maire PS, Cécile Helle d'une ville de plus de 90 000 habitants. Nous sommes la 2^e ville tenue par la gauche dans la région après Marseille ; il n'y a pas d'autres départements à part les

Ecrit par le 1 février 2026

Bouches-du-Rhône pour accueillir des parlementaires de gauche et on se retrouve en 4^e position sur les régionales ! »

Lucien Stanziona

Lucien Stanziona, 71 ans est sénateur de Vaucluse. Il a été élu en septembre 2020. Il a été maire d'[Althen-des-Paluds](#) (mars 2001 à mars 2014) et conseiller municipal de Cabrières d'Aigues. Il a été cadre territorial et directeur général de Mistral Habitat (le bailleur social du Conseil départemental de juin 2001 à avril 2011 appelé désormais Vallis Habitat). Il est le 1^{er} secrétaire fédéral PS Vaucluse et président UDESCR 84 (Union des élus socialistes et républicains). Il est, entre autres, membre de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, également membre de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation. Il est membre du groupe socialiste, écologiste et républicain.

Le sénateur vauclusien Lucien Stanziona rejoint 300 élus pour une tribune en faveur du bio

Ecrit par le 1 février 2026



A l'initiative de la [Fédération nationale d'agriculture biologique](#) (FNAB), des élus de tous bords appellent à soutenir la transition vers une agriculture plus écologique. [Lucien Stanzioane](#), sénateur socialiste du Vaucluse, est le seul du département à figurer parmi les 17 signataires de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Alors que les négociations autour de la prochaine [Politique Agricole Commune](#) (PAC) sont en cours, plusieurs médias de la presse quotidienne publient une tribune signée de plus de 300 élu(e)s pour demander à l'Etat de prendre sa part dans les efforts de transition alimentaire et agricole.

1 milliard d'euros pour la bio

La PAC consacre « seulement 2% de son budget au soutien à l'agriculture biologique ». Pour atteindre l'objectif européen de 25% de surface agricole utile en bio en 2030, c'est un budget multiplié par 5 que la PAC devrait consacrer, soit 1 milliard d'euros par an, de 2023 à 2027. Parmi les signataires de cette tribune relayée par '[Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)' : des élus de grandes villes de France (Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Grenoble), de nombreux présidents de communautés d'agglomérations (Dunkerque, Strasbourg, Mulhouse), la présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté et le président de la région Nouvelle Aquitaine ainsi qu'une soixantaine de parlementaires du Sénat et de l'Assemblée Nationale.

Cantine et loi 'Egalim'

« Les institutions doivent prendre leur part dans l'effort de transition agricole et alimentaire. C'était [l'un des objectifs de la loi Egalim](#) (ndlr : loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) qui portait l'ambition de

Ecrit par le 1 février 2026

15% de surfaces agricoles biologiques en 2022 et 50% de produits durables en restauration scolaire, dont 20% de bio. Pourtant le compte n'y est pas [...] Comment pouvons-nous introduire des produits biologiques dans les cantines sans conversion des surfaces agricoles ? Nous voulons une production française de qualité, gage de la souveraineté alimentaire du pays et nous voulons démocratiser les produits bio et français en restauration collective. [...] En tant que collectivités nous disposons de nombreux outils pour avancer vers la transition écologique mais nous avons besoin que l'Etat prenne sa place. L'urgence sociale, l'urgence climatique, la dégradation rapide des écosystèmes nous dit d'aller plus vite plus loin. L'Europe promet déjà 25% de surfaces agricoles bio en Europe en 2030, pourquoi pas nous ? Pourquoi ne visons-nous pas une cantine bio pour tous ? Avec au moins 50% de produits bio en restauration scolaire et une généralisation de la tarification sociale ? Certains d'entre nous y sont déjà, d'autres auront besoin du soutien de l'Etat pour y parvenir. [...] »

L.M.

Sénatoriales en Vaucluse : les grands électeurs votent Blanc

Ecrit par le 1 février 2026



Alors que les grands électeurs vauclusiens viennent de désigner les 3 sénateurs de Vaucluse, retour sur cette élection où les partis traditionnels restent les grands vainqueurs.

Sur les 1251 suffrages exprimés, 411 sont allés à Jean-Baptiste Blanc (LR), 356 à Alain Milon (LR réélu) et 284 à Lucien Stanzione (PS-Union de la gauche et des écologistes). Les deux autres candidates, Bénédicte Auzanot (Rassemblement national) et Marie-Claude Bompard (Ligue du Sud) n'ont recueilli respectivement que 157 et 43 voix.

Grand gagnant de ces sénatoriales, donc, l'avocat Jean-Baptiste Blanc, 48 ans, adjoint au maire de Cavaillon, secrétaire LR du département et 1^{er} vice-président du Conseil Départemental en charge des finances. Sa priorité au Palais du Luxembourg : « Aider les communes et les élus de Vaucluse, être présent sur le territoire ».

Autre élu : Lucien Stanzione, 1^{er} secrétaire du Parti Socialiste 84, ancien maire d'Althen-les-Paluds qui a réussi à réunir toutes les forces de gauche (PC, PRG) et les écologistes. Il veut « Faire un mandat concret, proche du terrain, des préoccupations des gens et organiser une à deux fois par an un séminaire local pour que remontent les doléances de la base ».

De retour au Sénat pour 6 ans, Alain Milon, maire RPR de Sorgues de 1989 à 2010, conseiller général de 1985 à 2005 et sénateur LR depuis 2004, où il a présidé pendant deux mandats la Commission des affaires sociales. Ses priorités : « La santé, la dépendance et le financement du grand âge ainsi que les retraites ». Il salue au passage le renforcement de la présence d'élus LR au Sénat et la percée des écologistes et souligne que « La Haute assemblée est celle qui a la meilleure représentation nationale des

Ecrit par le 1 février 2026

différentes sensibilités. »

«L'ancien monde a encore de beaux restes.»

En revanche, 'En Marche' reste en rade...Le parti présidentiel avait choisi comme candidate Laurence Chabaud, maire de Saumane et directrice du Service environnement dans la Communauté d'agglomération Luberon - monts de Vaucluse, une fonction jugée incompatible par le Tribunal Administratif de Nîmes qui a invalidé sa candidature. Elle a donc jeté l'éponge avec Claude Haut, 2^e sur sa liste, ancien maire socialiste de Vaison-la-Romaine depuis les inondations de 1992, président du Conseil Général (2001-2015), sénateur depuis 1995, qui avait pris le train 'En Marche' en 2017 dans la foulée de l'élection d'Emmanuel Macron.

Gauche et droite, piliers de 'l'ancien monde', restent donc prééminentes dans le Vaucluse qui envoie au Sénat deux Républicains et un Socialiste. Emmanuel Macron qui n'était arrivé que 3^e au 1er tour de la dernière présidentielle (20,75% des voix) derrière Jean-Luc Mélenchon (28,35%) et Marine Le Pen (21,15%) ne s'est toujours constitué un socle solide dans le département où pour les dernières municipales de 2020, les élus de la REM ont totalisé 0,93% des inscrits au 1er tour. Et certains observateurs de la vie politique vauclusienne s'interrogent sur l'absence de la REM aux Sénatoriales : « Soit c'est une boulette de débutants... Soit, ils l'ont fait exprès pour ne pas prendre une déculottée. »

Sénatoriales : deux nouveaux, Jean-Baptiste Blanc (LR), Lucien Stanzione (PS) et un nouveau mandat pour Alain Milon

Ecrit par le 1 février 2026



Pas de bouleversement en Vaucluse à l'occasion des élections sénatoriales qui viennent de se tenir aujourd'hui. Les 1 303 grands électeurs du département envoient deux sénateurs LR et un sénateur socialiste siéger pour 6 ans au palais du Luxembourg.

Pas moins de 2h et quart ont été nécessaires pour dépouiller le scrutin à la Préfecture... Vainqueur, Jean-Baptiste Blanc, conseiller départemental en charge des finances qui a été élu (411 voix, soit 32,86 %). Il succède, à 48 ans, à l'inoxydable Alain Dufaut, sénateur depuis 1987 qui ne se représentait pas. Autre entrée au Sénat, celle de Lucien Stanzione (284 voix, 22,7%), longtemps maire d'Althen-les-Paluds, actuellement président de la Fédération Socialiste de Vaucluse. Quant à Alain Milon, il rempile pour 6 ans (356 voix, 28,46 %). L'ancien maire de Sorgues, médecin de formation, est notamment président de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la bioéthique ainsi que de la commission d'enquête pour l'évaluation des politiques publiques face aux grandes pandémies à la lumière de la crise sanitaire de la covid-19 et de sa gestion.

Aucune femme de Vaucluse n'a été élue à la Haute Assemblée, puisque la Rassemblement national (RN) Bénédicte Auzanot n'a recueilli que 157 suffrages (12,55 %) et Marie-Claude Bompard (Ligue du Sud), 43 (3,44 %).

[Voir les résultats du Vaucluse en détails sur le site du ministère de l'intérieur.](#)